

PUB



Le Maire, Serge Masson et Jean-Marie Niel,
Directeur de l'école de l'Hôtel de Ville

Les événements neigeux du début de l'année sont déjà loin. De mémoires d'Andrésiens, nous n'avions pas eu autant de précipitations depuis plusieurs décennies, ce qui n'a pas été sans poser de problèmes. Je vous rappelle que chaque citoyen, s'il est en mesure de le faire, doit dégager la neige devant sa maison, son appartement ou son commerce. Balayer devant sa porte est une action privée au service de tous.

Je tiens à saluer l'élan de solidarité dont vous avez fait preuve tout au long de ces jours d'intempéries. Les moments difficiles que nous avons vécus nous ont cependant permis de faire ressurgir des valeurs et des modes de vie oubliés, que seuls ces moments font réapparaître. Nous avons retrouvé, à défaut de pouvoir nous déplacer, un rythme de vie moins stressant et plus propice aux échanges.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des services communaux et plus particulièrement les services techniques qui, avec l'aide précieuse et indispensable de l'ensemble des agriculteurs locaux, ont

à plusieurs reprises rendu la circulation possible sur nos 30 kilomètres de voiries communales. Remerciements également aux élus pour leurs actions auprès des personnes les plus fragilisées.

L'accueil des naufragés de la route au gymnase du collège des 7 épis, ainsi que l'action de toutes les communes environnantes pour dégager les différentes voies de circulation nous ont montré que la solidarité est intercommunale et qu'elle ne s'arrête pas aux frontières de nos différentes communes.

Saint-André assume et joue son rôle de chef-lieu de canton depuis très longtemps en matière de services publics, de développement économique, de vie associative etc. Les élus andrésiens délégués à la Communauté de Communes siègent dans les différentes commissions pour faire avancer et défendre les projets d'intérêts communautaires sur l'ensemble du territoire. Au cours du vote du budget, je me suis opposé fortement à la proposition du président de la communauté d'augmenter la fiscalité de plus de 13,5%. Cette décision qui a été adoptée par une majorité des délégués communautaires annule, ou tout du moins fragilise, dans un contexte difficile les efforts de la municipalité en matière de fiscalité (+1,5% sur 2 ans) surtout que d'autres solutions étaient envisageables...

Ne pas voter une telle augmentation

LE MOT DU MAIRE

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

de fiscalité avait été décidé en conseil municipal. Trois de nos quatre délégués andrésiens ont voté dans ce sens au conseil communautaire. Cette décision avait pour but de défendre vos intérêts mais également ceux de l'ensemble des habitants de notre communauté, il faut tout de même rappeler que les impôts communautaires ont évolué, certes avec des compétences qui se sont rajoutées au fil de temps, de plus de 50 % en 6 ans !!

Au niveau communal, plusieurs de nos projets sont prêts mais attendent les accords de subventions de nos différents partenaires : la maison pluridisciplinaire de santé, l'extension de la trésorerie, la deuxième tranche des travaux de l'église, la poursuite des modifications des sens de circulation et du stationnement.

Deux études sont actuellement en cours : celle de notre appareil commercial et artisanal (étude Fisac) et l'inventaire des œuvres Inchakoff.

Les travaux d'agrandissement de l'école des Petits Loups avancent à un bon rythme, tandis que ceux de la voirie de la partie sud de la rue de Général Morin se terminent. Ce tronçon de piste cyclable sera prolongé prochainement vers la place de Gaulle et l'îlot Drouet.

Les vacances approchent, je vous souhaite de passer un bon été avec notre programme d'animations.

Le Maire, Serge Masson.

SOMMAIRE

Pages 4-5 : Travaux

Pages 6-7 : Dossier Aménagements de voiries

Pages 9-10 : Nos écoles

Pages 11-15 : Vie communale

Pages 17-18 : Écologie

Pages 19-21 : La Porte Normande

Pages 22-23 : Le vélo à St-André

Pages 24-25 : La Médiathèque

Pages 26-27 : Agenda

Page 29 : International

Pages 30-33 : Ça s'est passé à St-André

Page 34 : Animations à venir

Pages 35-37 : Associations

Page 39 : Économie

Pages 41-42 : Vie pratique

Aménagements AU CIMETIÈRE



Divers aménagements seront réalisés. 12 nouvelles cases vont être installées au colombarium, s'ajoutant aux 38 existantes avec la création d'un jardin du souvenir. Cette réalisation coûtera 10 350,66 € T.T.C.

La réalisation d'un W.C. par les Services Techniques est en cours.

Activité AÉRONAUTIQUE

La gestion du budget de l'aérodrome est indépendante de celui de la commune. La location des terrains représente la principale recette de ce budget. La troisième tranche de travaux de réhabilitation des menuiseries a été effectuée début 2010. A la demande de M. le Maire, l'Amicale de Voltige Aérienne a réduit son activité les week-ends. Elle est passée à un week-end par mois au lieu de trois.

Restauration DES REGISTRES ANCIENS

La dernière tranche des travaux de réfection des registres anciens est engagée pour un coût total de 1 850€. La D.R.A.C. a accordé une subvention de 604 € pour la restauration de neuf registres datant de 1853 à 1882.



Une réflexion est menée pour valoriser les registres lors des journées du patrimoine.

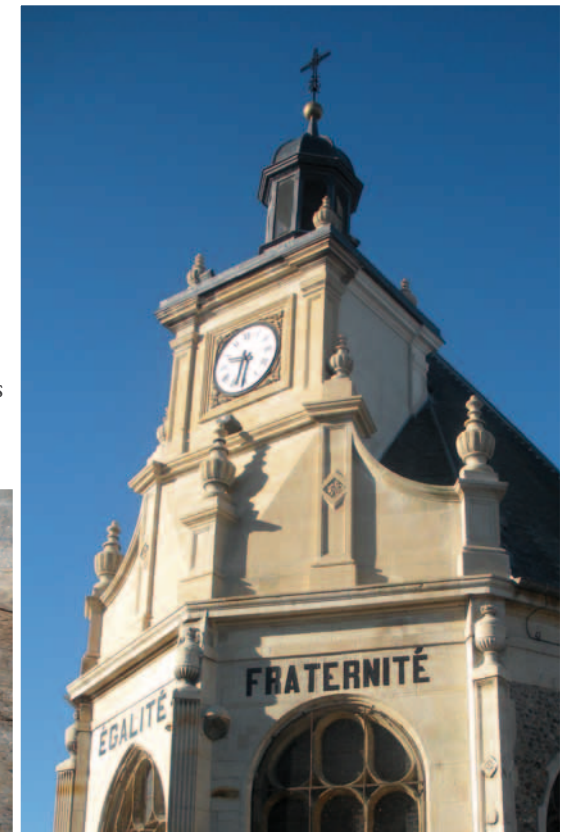


TRAVAUX DE L'ÉGLISE

La réfection du campanile est désormais achevée. Les travaux se poursuivent dans l'église où des infiltrations d'eau ont détérioré certains éléments de la charpente, ce qui pourrait fragiliser la toiture et le plafond. Pour effectuer ces travaux de remise en état, certains caissons du plafond devront être démontés et renouvelés si nécessaires. L'électricité, devenue trop vétuste, sera remise aux normes avec la mise sous fourreaux des câbles et l'installation de nouveaux éclairages. Une étude est menée pour la réalisation de travaux de peinture intérieure. Pour aider à financer ces travaux, une deuxième souscription sera lancée auprès de la Fondation du Patrimoine qui nous a déjà soutenus lors des premiers travaux de rénovation. Le Conseil Général de l'Eure sera également notre partenaire, avec l'octroi d'une subvention.



Les caissons et la charpente seront renouvelés.



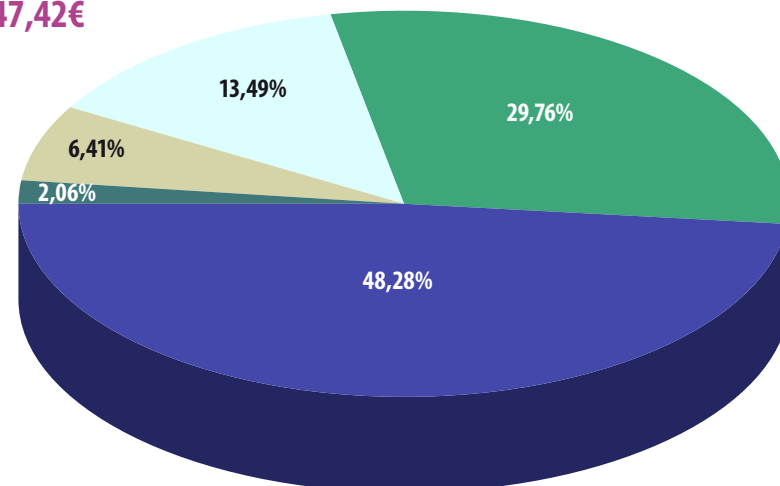
Aménagement de l'espace vert DU GRAND JARDIN

L'aménagement d'un chemin piétonnier sur l'espace vert du grand jardin va être réalisé, permettant un accès sécurisé pour les piétons qui se rendent vers les écoles. Un terrain de pétanque va également être créé, offrant aux Andréziens un espace de jeux supplémentaire.

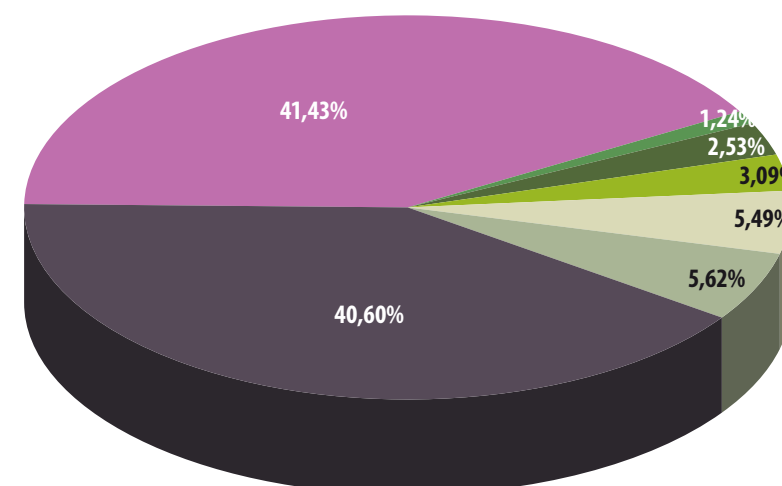
BUDGET 2009

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 526 647,42€

- Charges de personnel (*salaires et charges sociales*) : **1 219 937,52€ soit 354€/habitant**
- Charges à caractère général (*achat petit matériel, entretien, assurances...*) : **751 914,30€ soit 218€/habitant**
- Charges de gestion courante (*subventions, participations...*) : **340 759,82€ soit 99€/habitant**
- Charges financières (*intérêts des emprunts, frais de renégociation...*) : **162 082,65€ soit 47€/habitant**
- Charges exceptionnelles : **51 953,13€ soit 15€/habitant**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 300 893,40€



- Dotations, subventions et participations : **1 367 422,57€ soit 396€/habitant**
- Impôts et taxes : **1 340 260,19€ soit 389€/habitant**
- Produits des services, du domaine et ventes diverses : **185 607,26€ soit 54€/habitant**
- Produits exceptionnels : **181 176,78€ soit 52€/habitant**
- Résultat de fonctionnement reporté : **102 027,64€ soit 29€/habitant**
- Produits de gestion courante (*locations, baux...*) : **83 476,46€ soit 24€/habitant**
- Autres : **40 922,50€ soit 12€/habitant**

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Le début de l'année 2010 a vu la modification du plan de circulation avec la mise en sens unique des rues de Pacy, Lechat, Emile Lepage et une partie de la rue d'Ivry. Ceci a permis de créer une trentaine de places de stationnement supplémentaires à proximité du centre ville. Trois arrêts minutes vont être créés devant les boulangeries « Pom' de pain » et les « Délices de Saint André » ainsi que deux devant la charcuterie Duval. La livraison des logements d'Eure Habitat nécessitera la mise en sens unique de la rue Dubois avec la création de places de stationnement.



Le sens de circulation a été modifié dans plusieurs rues afin de créer de nouvelles places de stationnement.

A Touvoye, des bornes ont été installées par le Conseil Général à l'entrée du hameau ainsi qu'un marquage au sol pour signaler les virages, à la demande de la municipalité.



Un programme de renouvellement des panneaux de rue est en cours avec l'acquisition de nouvelles plaques.

Une étude a été faite pour l'aménagement du boulevard de Verdun avec la mise en place d'un cheminement piétonnier et cyclable et la réalisation de places de parking qui verront le jour en 2011.

Une réflexion globale va être menée avec le Centre d'Études Techniques de l'Équipement afin de réfléchir à de nouveaux aménagements sur la commune.

D'autres projets sont encore dans les cartons. Ils compléteront nos réalisations toujours dans un souci d'améliorer notre qualité de vie et notre sécurité.



Rue de Mousseaux, des plateaux surélevés ont été installés pour diminuer la vitesse des voitures. Ils ont été financés par les promoteurs des nouveaux lotissements ainsi que le tourne à gauche, boulevard de la Communauté Européenne qui dessert le lotissement du Vieux Moulin.



Des barrières de sécurité ont été installées au carrefour de la rue de Dreux, la rue d'Osmoy et de la rue Leroy afin de sécuriser le parcours des enfants qui empruntent ce chemin vers l'école du Château.

L'Établissement Public Foncier vient d'acquérir pour la commune la propriété de la S.C.I. Villedieu-Froidefond, située rue du Maréchal Joffre. Une étude va être menée pour l'aménagement de cet espace avec la création d'un parking et d'un accès sécurisé vers le centre ville pour les piétons et les cyclistes.



Les travaux de réfection de la rue du Général Morin ont été financés conjointement par la Communauté de communes et la commune. La mise en sens unique de cette rue a permis l'aménagement d'une piste cyclable en double sens qui se prolongera sous l'allée d'arbres, place de Gaulle. Nous souhaitons ainsi permettre aux habitants de se déplacer à vélo ou se balader en toute sécurité.

Deux arrêts-minute créés à proximité de l'entrée du multi-accueil et la mise en zone bleue du parking faciliteront le stationnement dans ce quartier. Ce parking sera accessible en double sens.



A Bâtigny, des stops ont été installés rue du Clos pour réduire la vitesse des véhicules qui traversent le hameau. La modification du carrefour rue du Souchet et rue de Foucrainville a été réalisée avec l'installation de l'éclairage.



Au Grand Jardin, un chemin piétonnier traversera l'espace vert, côté château d'eau, sécurisant et facilitant ainsi le trajet vers les écoles maternelle et du Château.

PUB

Les Animations DANS LES CLASSES



Les Amis de la Bibliothèque et la Commission Animation de la Porte Normande proposent chaque année des rencontres avec les enfants dans les écoles pour leur permettre de participer aux différentes manifestations qu'ils organisent. Ce fut le cas en ce premier semestre 2010, avec le Printemps des Poètes (lecture de poèmes et ateliers d'écriture) et le Printemps Balkanique (ateliers musicaux avec le groupe macédonien Baklava).

Marché DE PRINTEMPS

Les enseignants ont organisé un deuxième marché de printemps qui a remporté autant de succès que le précédent. Les élèves de chaque section avaient réalisé des objets décoratifs pour les fêtes de Pâques, mis en vente pour financer leurs sorties de fin d'année.



Agrandissement DES PETITS LOUPS

Les travaux d'agrandissement de l'école maternelle, avec la construction de quatre classes et de deux dortoirs, permettront le regroupement des petites sections et grandes sections. Celles-ci installées à l'école du Château rejoindront l'école des Petits Loups. Un regroupement qui facilitera la gestion de l'école maternelle dans son ensemble. Le projet a conservé les classes existantes et la salle de jeux en y intégrant de nouveaux sanitaires et une tisanerie pour le personnel. De nouveaux aménagements dont la création d'un préau, viendront compléter le vélum, déplacé en début d'année. Ils apporteront des surfaces de jeux couvertes pour les temps de pluie et de nouveaux équipements récréatifs seront installés dans la cour. Un local ouvert pour l'accueil des poussettes est prévu à l'entrée de l'école.



Le calendrier des travaux a été respecté et l'installation se fera au plus tard début 2011.

Le Cross DES ÉCOLES

Le mardi 4 mai dans l'après-midi, plus de 300 élèves de St-André étaient réunis au stade pour leur cross annuel. Encouragés par leurs parents qui ont aidé les enseignants et les élus à l'organisation de cette journée sportive, ils ont effectué un parcours qui allait de 600m pour les grandes sections de maternelle à 1,3 km pour les CM2. Les trois meilleurs de chaque course sont montés sur le podium, et tous les participants se sont vu offrir une médaille et un goûter par la Mairie.



Le Carnaval des enfants

Samedi 27 mars, le défilé organisé par l'Association des Parents d'Élèves, s'est déroulé dans les rues de Saint-André, en présence des parents, des instituteurs et d'un public nombreux.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les inscriptions pour la rentrée scolaire des écoles primaires et maternelle s'effectuent en mairie, auprès du service des affaires scolaires. Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille et dans le cas échéant, du certificat de radiation de l'école du précédent domicile. Un certificat de scolarité vous sera remis.

Prenez rendez-vous avec le Directeur de l'école indiquée et munissez-vous de ce document, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Les inscriptions au restaurant scolaire se font également auprès du service des affaires scolaires de la mairie. Le règlement intérieur vous sera remis accompagné d'une fiche de liaison à compléter et à nous retourner.

Horaires du Service des Affaires Scolaires

Hors vacances scolaires :

- le lundi de 14h15 à 18h,
- les mardis et jeudis de 9h à 11h30 et de 14h15 à 16h45,
- le mercredi de 9h à 12h15,
- le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h15 à 15h45.

Pendant les vacances scolaires :

- le lundi de 13h à 16h15,
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h15.

Le service sera fermé pendant les vacances d'été du 2 au 20 août inclus.

Le Conciliateur de Justice

Vous pouvez avoir recours *gratuitement* au Conciliateur de Justice pour tout litige relevant principalement du Tribunal d'Instance concernant :

Les difficultés dans l'exécution d'un contrat, pour le recouvrement d'une créance, les conflits dans les relations de voisinage, les bruits, les limites, la mitoyenneté, les litiges locatifs, les malfaçons dans les travaux, les problèmes avec des fournisseurs, commerçants, artisans, sociétés commerciales, etc...



Dès septembre 2010, une permanence avec un Conciliateur de Justice aura lieu en Mairie de Saint-André de l'Eure, tous les 2^e et 3^e mardis de chaque mois, de 9h à 12h, sous réserve de modifications. Renseignements au 02 32 32 87 00.

BONS D'ACHAT DE FIN D'ANNÉE DU CCAS

Chaque année le Centre Communal d'Action Sociale remet des bons d'achat en fin d'année. Afin d'en bénéficier, vous devez obligatoirement remplir trois conditions :

- 1°) être domicilié à Saint-André de l'Eure,
- 2°) être âgé de plus de 75 ans,
- 3°) être non imposable.

Si vous réunissez ces 3 conditions, présentez-vous au CCAS de la mairie muni de votre avis de non-imposition, afin d'être inscrit sur la liste des bénéficiaires, avant le 15 novembre 2010.

Pour les nouveaux bénéficiaires, munissez-vous d'un justificatif de domicile, de votre dernier avis de non-imposition et de votre livret de famille ou carte d'identité.

Attention : Sans nouvel avis, le bon d'achat ne sera pas attribué.

Mise en place d'une aide AU PERMIS DE CONDUIRE

La municipalité a mis en place une aide au permis pour les jeunes Andréziens de 16 à 18 ans qui s'inscriront à l'apprentissage de la conduite accompagnée. Pour 2010, douze aides d'un montant de 300 € seront attribuées en échange d'une semaine de travail à la commune. Elles seront versées directement à l'auto-école avec laquelle la mairie a signé une convention. Cette aide viendra en complément de celle du Conseil Général qui participe déjà au financement des permis pour les jeunes. Cette action vise à aider les jeunes à acquérir une autonomie car le manque de mobilité reste un frein à l'emploi dans nos zones rurales. L'apprentissage de la conduite accompagnée réduit les risques d'accident et contribue à la lutte contre l'insécurité routière, première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans.



PUB

Médailles du travail

Lors de la cérémonie des vœux du 25 janvier réunissant le Personnel, les Présidents d'associations et les Elus du canton, Serge Masson a récompensé les personnes en activité depuis plus de 20 ans.



Didier Communier : médailles d'argent, de vermeil et d'or pour 35 ans,
 Tony Lefebvre : médailles d'argent, de vermeil, d'or et grand or pour 40 ans,
 Thierry Pasquier : médaille d'argent pour 20 ans
 Jean-Claude Lafosse : médailles de vermeil et or pour 35 ans,
 Patrick Guimpied : médailles d'or et grand or pour 40 ans,
 Mme Dominique Ménager : médaille de vermeil pour 30 ans,
 Joël Lefebvre : médaille grand or pour 40 années de travail.



PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Pendant la période estivale, le délai d'obtention d'une carte d'identité est de 3 mois. Le délai pour un passeport est de 2 mois. **Pensez toujours à vérifier la date de validité de vos papiers avant de réserver vos billets.**

Les demandes de passeports biométriques sont reçues en mairie de Saint-André selon les horaires suivants :

- lundi : 14h-17h30
- mardi, jeudi, vendredi : 9h-11h et 14h-17h
- mercredi : 9h-11h

Aucune demande ne sera traitée le mercredi après-midi et le samedi.

LA NEIGE SUR SAINT-ANDRÉ

Dès le mois de décembre, la tombée de la première neige nous a signifié que l'hiver était bien installé. La Municipalité a mis en place avec l'aide des Services Techniques, les entreprises et les agriculteurs andrésiens, le déneigement des trente kilomètres de voirie qui couvrent l'agglomération de Saint-André. Merci à Mrs Philippe Bousseilaire, Bruno Bartolin, Michel Carreye et ses fils, Patrice Fonck, Noël Morel, François Ravanne, Xavier Ravanne qui nous ont prêté mains fortes. Merci aux commerçants et tout particulièrement "Les Délices de Saint-André" et "l'Hôtel du Cheval Noir" qui ont proposé leur aide spontanément aux sinistrés bloqués dans le gymnase. Merci également à tous ceux qui ont apporté leur soutien aux personnes en difficulté.



Surveillance de votre maison PENDANT VOS VACANCES



Le plan "Sérénité Vacances" est toujours d'actualité. L'objectif est de patrouiller aux abords des habitations lors de l'absence de leurs propriétaires. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le coupon-réponse situé ci-dessous et le remettre en Mairie. Une fiche de bord des patrouilles effectuées par les Gardes-champêtres et les A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique) sera disponible dès votre retour.

FICHE SÉRÉNITÉ VACANCES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Dates prévues d'absence : Du _____ Au _____

Numéro de téléphone (pour vous contacter en cas d'urgence): _____

Fixe : _____

Portable : _____

Personne à prévenir (en cas de problème) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

ATTESTATION

Je soussigné, _____ atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus, autorise le service Sécurité, Police et Prévention de la Commune de Saint-André de l'Eure à patrouiller aux abords de ma propriété, dégage la commune de toute responsabilité en cas de problème concernant mon habitation et permet la transmission de cette fiche à la Gendarmerie.

Fait à Saint-André de l'Eure, le _____ Signature : _____

JOURNÉE NETTOYAGE

La Société de chasse de Saint-André de l'Eure organisait sa traditionnelle journée de nettoyage le 10 avril 2010. Depuis deux ans, les chasseurs de la commune ont voulu montrer que la chasse ne se pratique pas qu'avec un fusil mais aussi avec des gants et des bottes afin de chasser les détritiques laissés sur le terrain par des personnes peu soucieuses de l'environnement. La Société de chasse rappelle que le dépôt d'ordures de quelque nature que ce soit est formellement interdit en dehors de la déchetterie. Les gardes-chasses veillent et gare à celui qui se fait prendre ! Les chasseurs montrent l'exemple en ramassant leurs cartouches vides. Ils les déposent dans des poubelles prévues à cet effet, réparties un peu partout sur le territoire. La Société de chasse remercie la Communauté de Communes pour le prêt d'une benne à déchets et vous donne rendez-vous début avril 2011.

Martial Demaret, Président de la Société de Chasse.



Lors de la « journée nettoyage », une trentaine de personnes, adultes et enfants, ont ramassé entre 15 et 17 m³ de déchets.

PUB

Infos Déchetterie



NOUVEAUX HORAIRES

Lundi et Mercredi	10h / 12h - 14h / 17h30
Mardi	14h / 17h30
Jeudi et Dimanche	Fermé
Vendredi et Samedi	9h / 12h - 14h / 18h

Le ramassage des encombrants aura lieu le 14 octobre. Seront pris tous les objets ménagers volumineux tels que vieux meubles, appareils ménagers, débris divers, qui ne le sont pas lors des collectes habituelles. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, ne seront pas ramassés :

- les produits liquides,
- les produits fermentescibles,
- les déblais et gravats provenant de terrassement et de démolitions,
- les carcasses de vieilles voitures et engins agricoles.

Les objets à évacuer devront être entreposés devant les habitations la veille au soir, sans faire saillie sur la chaussée et sans apporter de gêne ou de risque à la circulation.



Désherbage DES RUES

Dans le cadre de la protection de l'environnement, la municipalité a décidé de supprimer l'usage des désherbants chimiques dans les rues, les rosiers et les massifs d'arbustes. Ce sont donc environ 60 km de trottoirs et caniveaux ainsi que plusieurs milliers de mètres carrés de massifs qui doivent être désherbés manuellement. Malheureusement, cet objectif n'est pas sans conséquence. Les employés municipaux ne pouvant pas être dans toutes les rues en même temps, il nous faut désormais accepter le fait de voir pousser des mauvaises herbes le long de nos maisons et propriétés dans l'attente d'être arrachées. C'est pourquoi les élus et le personnel municipal remercient toutes les bonnes âmes soucieuses d'améliorer leur quartier qui spontanément désherberont devant chez eux.

Des composteurs À VOTRE DISPOSITION

Vu l'incitation à la diminution du tonnage des ordures ménagères au plan national, la Communauté de Communes met à disposition des habitants des composteurs pour récupérer les déchets verts.

Une participation de 15 € sera demandée pour l'acquisition d'un bac de 600 litres ou 800 litres en fonction de la taille de la famille. Un seul sera attribué par famille.

Une convention sera signée avec obligation d'utiliser le composteur sur le territoire, de respecter les consignes d'utilisation et de répondre aux questionnaires et enquêtes qui seront mis en place. Trois réunions publiques auront lieu sur 18 mois et recevront les témoignages des utilisateurs.

La livraison et l'installation seront assurées par les services de la communauté de communes.

Vous pouvez retirer un formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie.



ATTENTION : DERNIÈRE ANNÉE

Amélioration de l'Habitat DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX

En 2008, la Communauté de Communes la Porte Normande a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur ses 24 communes, pour une durée de trois ans.

L'objectif de cette opération est de soutenir les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de réhabilitation de l'habitat et d'améliorer leurs conditions de vie. Elle se traduit par la mise place d'aides financières particulièrement incitatives (subventions et/ou prêts) de la part des différents partenaires (le Conseil Général, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Caisse d'Allocations Familiales...).

Cette opération arrivera à son terme dans un an. Si vous aussi vous avez un projet de travaux, dans votre logement, dans un logement locatif ou un logement vacant, renseignez-vous dès à présent lors des permanences mensuelles d'information, dans les locaux de la Communauté de Communes.



La conseillère d'Habitat & Développement vous aidera à évaluer vos besoins, financer votre projet en fonction de votre situation personnelle et professionnelle et constituer les dossiers de subventions. Ces conseils sont gratuits et sans engagement de votre part.

PERMANENCES D'INFORMATIONS

Chaque 2ème vendredi du mois, de 10h à 12h.

8, rue des Epinoches à Saint-André de l'Eure

Ou à Habitat & Développement, 12 bd Georges Chauvin, 27000 EVREUX

Tél : 02 32 39 84 00 / Courriel : hd27@hd27.com / Site : www.hd27.com



Déclaration de travaux

Démarches obligatoires À EFFECTUER LORS DE TRAVAUX

Pour tous travaux empiétant sur la voie publique, (rénovation de façades, déménagement, etc...) **une demande écrite doit être faite en mairie afin de prendre un arrêté. Cette demande doit être déposée au moins 10 jours avant le début des travaux.**

Particuliers, commerçants, entreprises : Pour tous travaux de construction, de transformation ou de changement de destination de locaux, veuillez vous adresser au service urbanisme de la mairie qui vous renseignera sur la démarche à suivre.

PUB



La nouvelle station BIENTÔT FONCTIONNELLE

La construction de la station d'épuration, financée par la Porte Normande, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau, est sur le point de s'achever. En effet, le basculement des effluents devrait se faire fin juin. La collecte de tout l'assainissement collectif de la commune se versera alors dans la nouvelle station. Commenceront les essais de mise en route et de bon fonctionnement. L'entreprise procèdera à la démolition de l'ancienne installation, afin de rendre à la commune le terrain qui lui appartient. Dans l'immédiat, cette station

d'épuration d'une capacité de 8 000 équivalent habitant ne traitera que les eaux usées de Saint-André (1200 m³/jour). Le raccordement de Coudres et Les Authieux se fera dans un délai que l'on souhaite le plus court possible.



Service VOIRIE

Cette année, la Communauté de Communes La Porte Normande n'a pas lancé les appels d'offres concernant le balayage des voiries communales, ce qui retarde les interventions.

La Communauté de Communes a en charge cette prestation de balayage, mais ne prend en compte que les voies communales à trottoirs bordurés. Le balayage du milieu de la route n'est pas compris dans ce marché! Le balayage des voiries départementales est à la charge des communes à l'intérieur de l'agglomération.



LA SEIZIÈME MOULINARDE

Dès 6h15, les premiers bénévoles sont arrivés au gymnase au collège des 7 épis. Le café, bien chaud est préparé pour les premiers arrivants. Il fait frais ce matin, la température est négative mais cela ne va pas arrêter nos amis vététistes. La salle du gymnase est bientôt trop petite pour accueillir tous les cyclistes. Il va falloir patienter pour retirer sa carte de route. Les plus prévoyants se sont inscrits à l'avance. Ils pourront retirer leur carte et leur plaque de cadre sans attendre et enfourcher leur machine en direction des différents parcours fléchés, préparés par les membres du club.

Nous partons en direction de la forêt communale, chemin d'Anet où il faut affronter le vent d'est qui souffle de face et qui est frigorifique. Heureusement cette portion ne fait qu'un kilomètre !

Nous rentrons dans la forêt d'Anet où nous sommes abrités. Le petit sentier du circuit de trial est bien agréable et assez technique. Il est apprécié des purs et durs du vélo tout terrain. Un peu de plaine avant d'entrer dans la forêt des Moulinards, l'allure est rapide malgré le sol gelé qui ne ralentit pas les cyclistes. Les plus jeunes ont choisi le parcours de 15 km. Ils bifurquent sur la gauche pour rejoindre le chemin du faîte, dans la forêt d'Ivry où certains aperçoivent même quelques sangliers.

Les plus grands qui ont emprunté le parcours de 30 km traversent les Moulinards. Ils rejoignent le premier contrôle ravitaillement à l'Habit. Les plus affûtés, quant à eux, ont continué sur les deux plus grands parcours de 50 et 65 km. Après avoir traversé la forêt du puits des forges, ils font une halte au deuxième



ravitaillement, situé au mini-golf de la Couture-Boussey.

Après une courte pause, ils reprennent la route et descendent sur Garennes en profitant du joli panorama qu'offre la vallée d'Eure. La montée vers la forêt de Merey est rude. C'est au tour du sympathique village d'Epieds de nous accueillir.

Puis retour au gymnase des 7 épis où tous nos courageux sportifs, heureux de leur journée échantent sur leurs exploits respectifs en partageant un bon casse-croûte et des boissons chaudes bien méritées.

Un tee-shirt est offert à chacun en souvenir de cette sympathique journée. 19 clubs et 337 participants ont participé à cette randonnée très prisée des vététistes. C'est la première manifestation de la saison après un hiver qui nous a semblé bien long ! Le tirage au sort entre les participants a récompensé John un jeune vététiste de 15 ans qui est reparti avec un superbe VTT. *Gérard Verdier, responsable de l'ASA Cyclotourisme.*



Tour des JUNIORS



Cent-vingt coureurs ont participé à l'épreuve nationale qui partait du Neubourg pour arriver vers 17h à Saint-André. Ils ont traversé plusieurs communes du canton avant de terminer leur course sur l'avenue Victor Hugo, devant la Mairie. Une mobilisation importante des bénévoles fut nécessaire pour assurer la sécurité. Les jeunes du club cycliste andrésien avaient ouvert le spectacle avec la course des cadets. Le temps d'un week-end, ce grand rendez-vous fut coordonné par la Communauté de Communes, la commune et le club cycliste andrésien.



Concentration DU PLATEAU

Dimanche 15 mai, le club cyclotourisme en partenariat avec la Communauté de Communes « La Porte Normande » organisait la 35^{ème} concentration autour de Saint-André.

Quatre circuits étaient proposés : 20, 30, 50 et 90 km. Deux-cent neuf participants ont ainsi découvert la campagne Euroise, pas si plane au vue des quelques belles montées qu'offrait chaque parcours. Un effort récompensé à l'arrivée par un tirage au sort qui permis à chacun de repartir avec un lot, dont un V.T.C. (Vélo Tout Chemin) pour le plus chanceux.



Finale Départementale DU CYCLOTOURISME

La Communauté de Communes a installé un parcours V.T.T. avec une zone de Trial dans la forêt communale, accessible par le chemin d'Anet. Le Comité Départemental avait choisi ce site pour organiser sa finale. Cinquante six participants s'étaient inscrits à cette épreuve, comportant un questionnaire sur le vélo et un passage sur le circuit Trial dans un temps imparti. Une randonnée d'une dizaine de kilomètres devait s'effectuer à l'aide d'un carnet de route. Une épreuve mécanique et un test nature clôturaient cette épreuve. Mémona Jobart du Club de Verneuil a remporté la première place du critérium route et Damien Floc'hlay celle du critérium V.T.T.



Le Printemps DES POÈTES



Atelier d'écriture avec les enfants à la Médiathèque.



La Chorale « Double Croche et Contrepoint » a chanté à la Maison de retraite.



Lecture spectacle « Poésie en jeux et musique » par Cécile Cotté.



La Brigade d'Interventions Poétiques est intervenue dans les écoles de notre commune et de la Communauté de Communes avec la participation de Cathv Wasylvszvn et des « Amis de la Bibliothèque ».



Affichage des poèmes réalisés par les enfants dans l'Arbre à Poèmes.

Autres animations...



Présentation du roman de Vincent Cuvelier « L'Histoire de Clara », dans le cadre de l'action « Les Dévoreurs de livres », organisée par le Conseil Général.



Présentation par Robert Schoirfer de l'Égypte pharaonique. Exposition et projection.

Le Printemps Balkanique LA MACÉDOINE



Exposition et projection à la Médiathèque par Jeanne et Lionel Travers.



Concert à l'église avec le groupe Baklava, suivi par un repas-concert au Clos Mulo.



Atelier dans les écoles avec présentation des instruments de musique.



Représentation à la Maison de Retraite.



AGENDA
JUILLET
DIMANCHE 4
12h : REPAS LOTO avec le Comité des fêtes au Clos Mulot
9h30-12h : EXPO VÉHICULES ANCIENS avec Nos Jeunes Années sur le Parking de la Médiathèque
SAMEDI 10
8h30 : SORTIE À LA MER inscriptions en mairie
13h30 : CONCOURS DE PÉTANQUE avec Persico pétanque, rue de Melleville
17h-19h : ANIMATIONS DE CAFÉ avec Cool'Eure Musique en centre-ville
DIMANCHE 11
6h : FOIRE À TOUT avec la Société de Chasse, place de Gaulle
MARDI 13
9h-12h30 : DON DU SANG avec l'Etablissement Français du Sang au Clos Mulot
20h30 : BAL POPULAIRE avec la Municipalité à l'Ecole de l'Hôtel de Ville
22h45 : DÉPART DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX avec la Municipalité à l'Ecole de l'Hôtel de Ville
23h : FEU D'ARTIFICE SONORISÉ avec la Municipalité aux Bassins
MERCREDI 14
11h : DÉMONSTRATION DES SAPEURS POMPIERS devant la mairie
SAMEDI 17
17h-19h : ANIMATIONS DE CAFÉ avec Cool'Eure Musique en centre-ville
SAMEDI 24
21h : BAL FOLKLORIQUE BRETON place de Gaulle

AOUT
DIMANCHE 1^{ER}
9h30-12h : EXPO VÉHICULES ANCIENS avec Nos Jeunes Années sur le parking de la Médiathèque
LUNDI 2
10h-18h : JEUX SUR STRUCTURE GONFLABLE en centre-ville
DU 3 AU 6
14h-18h : JEUX SUR STRUCTURE GONFLABLE dans le gymnase
SAMEDI 7
13h30 : CONCOURS DE PÉTANQUE avec Persico pétanque, rue de Melleville
SAMEDI 14
20h30 : À LA RECHERCHE DU PETIT PRINCE Théâtre à l'Aérodrome
DIMANCHE 15
6h : FOIRE À TOUT avec la Société de Pêche, place De Gaulle
18h : À LA RECHERCHE DU PETIT PRINCE Théâtre à l'Aérodrome
SAMEDI 21
11h : LIBÉRATION DE SAINT-ANDRÉ avec l'ACPG, la FNACA et la Municipalité au Monument aux Morts et en Mairie
DIMANCHE 22
6h30 : FOIRE À TOUT avec ADEL au stade
9h30 : EXPO VÉHICULES ANCIENS avec Nos Jeunes Années au stade
15h : COURSES D'ÂNES au stade
SAMEDI 28
17h : FÊTE DE LA PATATE rue d'Osmoy, réservations en mairie
LUNDI 30
VOYAGE DES ANCIENS avec le Comité des fêtes

SEPTEMBRE
SAMEDI 4
8h : LÂCHER DE TRUITES avec la Société de Pêche aux Bassins
11h : ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS à l'école de l'Hôtel de Ville
13h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et CONCOURS DE PÉTANQUE avec Persico pétanque, rue de Melleville
14h-17h : FORUM DES ASSOCIATIONS au Gymnase
DIMANCHE 5
10h-18h : FOIRE À LA PUÉRICULTURE ET À LA PETITE ENFANCE avec Nounous Sympas au Gymnase
DIMANCHE 12
14h : CONCOURS DE BELOTE avec la FNATH à Vicomte Belœil
VENDREDI 17
20h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOCIÉTÉ DE CHASSE en Mairie
SAMEDI 18
14h : BALL-TRAP avec la Société de Chasse au Ball-trap
20h à 23h30 : PÊCHE EN NOCTURNE avec la Société de Pêche aux Bassins
DIMANCHE 19
9h : BALL-TRAP avec la Société de Chasse au Ball-trap
11h : REMISE DES DIPLÔMES "MAISONS FLEURIES" par la Municipalité à Vicomte Belœil
LUNDI 20
20h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APE en Mairie
MARDI 21
9h-12h30 : DON DU SANG avec l'Etablissement Français du Sang au Clos Mulot
SAMEDI 25
8h : LÂCHER DE TRUITES avec la Société de Pêche aux Bassins

OCTOBRE
SAMEDI 2
13h30 : CONCOURS DE PÉTANQUE avec Persico pétanque, rue de Melleville
DIMANCHE 3
9h30-12h : EXPO VÉHICULES ANCIENS avec Nos Jeunes Années sur le Parking de la Médiathèque
SAMEDI 9
8h00 : LÂCHER DE TRUITES avec la Société de Pêche aux Bassins
SAMEDI 16
12h : REPAS avec la FNATH à Vicomte Belœil
DIMANCHE 17
12h : REPAS avec le Comité des fêtes au Clos Mulot
SAMEDI 23
8h : LÂCHER DE TRUITES avec la Société de Pêche aux Bassins
DIMANCHE 24
14h30 : LOTO avec l'UPA au Clos Mulot
14h : BELOTE avec le Club du 3 ^e âge à Vicomte Belœil
DIMANCHE 31
8h30 : RANDONNÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON avec l'ASA Cyclotourisme, rdv au local cyclo

LÉGENDE
ARTS MUSIQUE SPECTACLE
REPAS LOTO BELOTE
EXPOSITION
FOIRE
SPORTS
ENFANTS/FAMILLE
COMMÉMORATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIVERS

NOVEMBRE
SAMEDI 6
20h : LOTO avec l'ASA Football au Clos Mulot
18h : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASA CYCLISME en Mairie
10h30 : CONCOURS DE PÉTANQUE avec Persico pétanque, rue de Melleville
DIMANCHE 7
12h : REPAS AU PROFIT DU TÉLÉTHON avec le Comité des fêtes au Clos Mulot
JEUDI 11
11h : ARMISTICE 1918 avec l'ACPG, la FNACA et la Municipalité au Monument aux Morts et en Mairie
SAMEDI 13
FESTIVAL DU CONTE avec Les Amis de la bibliothèque au Clos Mulot
DIMANCHE 14
10h : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOS JEUNES ANNÉES en Mairie
SAMEDI 20
15h00-19h00 : SALON AUTOMNAL avec les Jardins Andrésiens et la Municipalité au Clos Mulot
14h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE en Mairie
DIMANCHE 21
10h-18h : SALON AUTOMNAL avec les Jardins Andrésiens et la Municipalité au Clos Mulot
14h30 : CONCERT DE LA STE CÉCILE avec La Chacoulienne à la Salle des fêtes de Coudres
VENDREDI 26
VÉRIFICATIONS DU RALLYE PLAINES & VALLÉES avec l'ASACA, place de Gaulle
SAMEDI 27
RALLYE PLAINES & VALLÉES avec l'ASACA
DIMANCHE 28
RALLYE PLAINES & VALLÉES avec l'ASACA

AGENDA
DECEMBRE
DIMANCHE 5
11h : HOMMAGE AUX MORTS D'AFRIQUE DU NORD avec l'ACPG et la Municipalité au Monument aux Morts et en Mairie
14h-18h : FOIRE AUX JOUETS avec l'APE au Clos Mulot
SAMEDI 11
20h : BANQUET DE LA SAINTE BARBE avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers au Clos Mulot
DIMANCHE 12
12h : REPAS LOTO avec le Comité des fêtes au Clos Mulot
MARDI 14
14h : PASSAGE DU PÈRE NOËL POUR LES MATERNELLES avec l'APE au Clos Mulot
VENDREDI 31
18h : DÉGUSTATION D'HUÎTRES avec la Municipalité en Centre-ville

Les dates, lieux ou horaires sont donnés à titre indicatif, des changements de dernière minute peuvent avoir lieu et nous nous en excusons à l'avance. **VÉRIFIEZ LES AFFICHES !**

LETTRE D'INFORMATION :
Si vous souhaitez recevoir les informations concernant les manifestations programmées par la municipalité de Saint-André, rendez-vous sur le site Internet de la mairie : www.ville-st-andre-eure.fr puis entrez votre adresse e-mail dans l'espace "Lettre d'Information" du menu situé à gauche.
PAGE 27

PUB

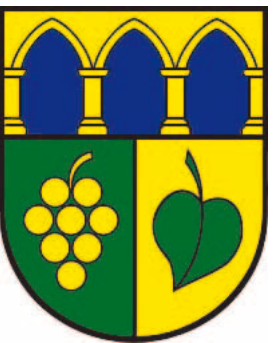
Échange choral FRANCO-BRITANNIQUE

Depuis 1994, la chorale Double-Croche et Contrepoint de St-André organise régulièrement des rencontres avec les Conchord Singers de Southampton, en Angleterre. Cette longue et forte amitié a trouvé ses bases dans les échanges scolaires qui ont eu lieu pendant de nombreuses années entre le collège des 7 Epis et Oakland Community School de Southampton. En raison des travaux programmés dans le chœur de l'église de St-André, le concert triennal a eu lieu le 2 mai dans celle de Coudres. Les Anglais, dirigés par Rita Leighton, ont assuré l'ouverture avec des chants traditionnels du Pays de Galles et des Caraïbes. Puis les chorales de St-André et Nonancourt, réunies sous la baguette de Patrick Sérot, ont interprété des versions à 4 voix de grands standards de la chanson française. Enfin, les trois chorales ont uni leurs voix pour un final grandiose composé d'extraits d'opéras de Verdi. Rendez-vous a été pris pour un nouveau concert commun en 2011, à Southampton cette fois.



Le concert a été donné en l'église de Coudres.

Projet de jumelage AVEC L'ALLEMAGNE



Depuis quelques mois, la Commission Jumelage est en contact avec la Verbandsgemeinde An Der Finne, une union de communes de Saxe-Anhalt située à environ 80 km au sud-ouest de Leipzig et 250 km au sud-ouest de Berlin. Elle comprend 13 000 habitants vivant dans 54 communes dont la plus importante est Bad Bibra avec 3 100 habitants.

Alors que l'amitié franco-allemande est bien développée dans l'ouest de l'Allemagne, elle s'est peu manifestée dans l'est et M. Götz Ulrich, Maire de l'union de communes souhaite vivement concrétiser ce jumelage avec Saint-André. Une délégation andrésienne est invitée en octobre à Bad Bibra pour les cérémonies du 20^{ème} anniversaire de la réunification de l'Allemagne afin de consolider nos liens.



Si vous souhaitez faire plus ample connaissance avec An der Finne et Bad Bibra, vous pouvez vous connecter aux sites : www.vgem-finne.de ou www.burgenland-bad-bibra.de

Téléthon 2009

Le samedi 5 décembre, le téléthon a remporté un grand succès, grâce aux diverses associations andrésiennes, aux commerçants et à tous les participants. Des urnes étaient déposées dans les commerces et certains commerçants ont reversé un pourcentage de leur recette. 3551 € ont été ainsi récoltés. Nous remercions les associations participantes et lançons un appel à toutes les autres pour 2010. En effet, Saint-André sera la ville organisatrice sur la vallée d'Eure et du Plateau. Parmi les nombreuses animations, une randonnée nocturne avec « ADEL » traversait la forêt d'Ivry et empruntait les chemins andrésiens.



« Les Amis de la bibliothèque » ont mis en vente des livres.



« Eure tonic » ont préparé des crêpes et des boissons chaudes avec « Les Gaz'parts » qui ont proposé également des baptêmes à moto.



Lavage des pare-brises de voitures par les Jeunes Sapeurs Pompiers.



Des phrases étaient à reconstituer.



Dictée proposée par la Municipalité dans la Salle du Conseil en Mairie.



« Les 4 A » ont fabriqué et vendu des nichoirs.



Repas dansant organisé par le comité des fêtes.

Retransmission sur grand écran du concert d'André Rieu avec 111 spectateurs.



Les Fêtes DE FIN D'ANNÉE



- Quinzaine commerciale proposée par l'UPA,
- Sympathique dégustation d'huîtres sur la place, pour fêter la nouvelle année,
- La troupe « Batucada Batala » déambulant en centre-ville sur des airs Brésiliens.



Le Repas DES ANCIENS

Dimanche 7 mars, 151 Anciens ont partagé un repas sympathique et convivial sous les couleurs d'Haïti. Ils étaient invités et servis par des bénévoles : conseillers municipaux, membres du Comité des Fêtes, etc.

La troupe « Nevada » animait l'après-midi avec un retour musical sur les années 70.



Les Tréteaux DE FRANCE

Vendredi 26 mars, « Oncle Vania » pièce de Tchekhov écrite en 1897, était présentée sous chapiteau installé sur le parking du collège. Cette représentation a réuni 159 spectateurs.



La Fête DU 1^{ER} MAI



Trois sauts en parachute offerts par la municipalité ont été gagnés par tirage au sort. Les heureux bénéficiaires sont : Christian Dechamps, Vincent Caille et Yvon Goblet.



La foire à tout a rassemblé 118 exposants en centre-ville.



Le XVIII^{ème} SALON DES ARTS

Pendant le week-end de l'Ascension, du 13 au 16 mai, une vingtaine d'artistes ont exposé leurs œuvres dans la salle Vicomte-Belœil autour de Martine Hoh qui en était l'Invitée d'Honneur. Cette fois encore les visiteurs, venus en nombre, ont pu faire la connaissance de peintres et sculpteurs de talent, s'exprimant dans des styles et avec des supports variés. On a noté la présence de trois artistes andrésiens : Nicole Marquette et Herman Nelsom (peintres), ainsi que Thierry Eusebe dont les statues de métal ont été particulièrement admirées. Le Prix du Jury a été attribué à Jean-Claude Milliet, de St-Sébastien de Morsent, pour ses pastels à l'atmosphère si particulière d'où la lumière surgit tout en douceur et en nuances après une première impression de noir et blanc. C'est donc lui qui sera l'Invité d'Honneur 2011. Gérard Fally, le « peintre jardinier » de St-Georges sur Eure, a reçu le plus grand nombre de suffrages du public. Nous devrions le retrouver prochainement



La Maison Artisanale DES BOULANGERS DE L'EURE

L'association proposait le vendredi 14 mai une dégustation de pains de tradition française sur la place du marché. Une grande variété de pains, aussi appétissants les uns que les autres étaient mis en vente, certains cuits sur place, d'autres apportés par les boulangers locaux. Ces pains se caractérisent par l'absence d'additifs et de traitements de surgélation. 33 000 boulangeries artisanales en France génèrent 160 000 emplois et alimentent plus de 10 millions de personnes. Une diminution de 7 % de la consommation de pains en France est enregistrée avec en 2007 une consommation moyenne de 138 gr par habitant et par jour. Cette animation est proposée à travers tout le département et par la maison artisanale de l'Eure. Le produit de cette vente a été entièrement reversé au C.C.A.S de la commune.



Fête des quartiers



Vendredi 28 mai, repas entre voisins, avec des dates différentes pour certains quartiers : le 12 juin, ce fut à Bâtigny, le 19 au Grand Jardin et le 3 juillet au Buisson Fallu. Chacun à sa convenance, une façon bien sympathique de créer des liens de bon voisinage.

SORTIE À LA MER

Samedi 10 juillet
départ 8h30, retour 20h.
Participation 2€. Inscriptions en mairie.

DÉMONSTRATION DES
POMPIERS

Mercredi 14 juillet
à 11h devant la mairie.

STRUCTURES GONFLABLES

Du 2 au 6 août.
Le 2 août sur le parking de la médiathèque,
de 10h à 18h.
Du 3 au 6 août au gymnase de 14h à 18h.
(photo non contractuelle)

COURSES D'ÂNES

Dimanche 22 août
au stade à 15h,
Foire à tout organisée par Adel
et Exposition de véhicules anciens
par Nos Jeunes Années.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre
au gymnase de 14h à 17h.

Et aussi...

Téléthon
LES 3 ET 4 DÉCEMBRE

ANIMATIONS DE CAFÉ

Les 10 et 17 Juillet
avec Cool'Eure Musique en
centre-ville de 17h à 19h.

FÊTE NATIONALE

Mardi 13 juillet
Bal populaire dès 20h30
à l'école de l'hôtel de ville,
Retraite aux flambeaux à 22h45 et
Feu d'artifice sonorisé dès 23h aux bassins.

BAL FOLKLORIQUE BRETON

Samedi 24 juillet
place de Gaulle à 21h.

"À LA RECHERCHE DU PETIT PRINCE"

THÉÂTRE
Samedi 14 août à 20h30
et dimanche 15 août à 18h00
à l'aérodrome.

BAPTÊMES DE L'AIR
EN AVION ET EN ULM

Offerts par la municipalité
aux Andréziens. Tirage au sort
après avoir rempli un bulletin
d'inscription disponible en mairie
jusqu'au 31 août 2010.

FÊTE DE LA PATATE

Samedi 28 août
rue d'Osmoy dès 17h

SALON AUTOMNAL

Samedi 20 et Dimanche 21
Novembre au Clos Mulot



ADS EMPLOI accueille les demandeurs d'emploi du sud de l'Eure et du nord de l'Eure et Loir en les accompagnant dans leurs recherches, leur proposant un suivi personnalisé et en mobilisant des heures de travail chez les particuliers, dans les collectivités et en entreprises.



L'équipe d'ADS Emploi

C'est grâce à la fidélité de nos clients, et au savoir-faire de nos salariés, que nous parvenons à mener à bien notre mission.

En sollicitant nos services, vous permettez aux demandeurs d'emploi du canton de retrouver une activité salariée et de reprendre confiance en eux.

En 2009, 163 demandeurs d'emploi ont été accueillis à l'antenne de St André. 148 dont 15 bénéficiaires du R.S.A. ont bénéficié d'un accompagnement. 17 805 h de travail ont ainsi été mobilisées sur ce secteur.

Vous pouvez faire appel à ADS Emploi pour toutes ces tâches :

ménage, repassage, vitres, tonte de pelouse, taille des arbres et des haies, désherbage, bêchage des parterres, plantations, débroussaillage, rangement du bois, peinture intérieure et extérieure, pose de papier peint, petite maçonnerie, petite menuiserie, manutention, soins d'animaux, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses, etc... Nous rechercherons la personne correspondant le mieux à vos besoins.

Pour tous les travaux, dans le cadre du service à la personne, vous bénéficierez de réduction d'impôts à hauteur de 50% sur le net à payer, dans la limite de 12 000 euros, en rapport avec les sommes engagées.

Les paiements par C.E.S.U. préfinancés sont acceptés. Nous nous occupons de toutes les démarches administratives, les déclarations URSSAF, les visites médicales, les contrats de travail, les bulletins de salaire, la facturation.

Pour tous renseignements appelez le 02.32.60.37.69.

Nos bureaux au 61 rue du chanoine Boulogne à Saint-André de l'Eure sont ouverts du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30, l'après-midi sur rendez-vous.

L'animatrice d'antenne : Michelle Samson

COMMENT FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE LA VIE
QUOTIDIENNE DES FAMILLES ET DES PERSONNES
ÂGÉES OU HANDICAPÉES ?

Une hospitalisation, une grossesse pathologique, une naissance multiple ou prématurée, une maladie invalidante ou de longue durée, l'absence soudaine du père ou de la mère (abandon du foyer, décès...), des parents surmenés ou dépressifs ...

Mais aussi, les personnes handicapées ou âgées en perte d'autonomie et qui rencontrent des difficultés pour réaliser les gestes de la vie quotidienne.

Bénéficier d'une aide ménagère, d'une Assistante de Vie ou d'une Technicienne de l'intervention sociale et familiale constitue une aide précieuse et dans bien des cas une réponse au vœu le plus cher de tous, rester chez soi le plus longtemps possible.

MAIS COMMENT OBTENIR CETTE AIDE ?

Chacun des organismes financeurs de l'Aide à Domicile (CAF, CPAM etc) intervient selon des critères bien précis et seule une étude personnalisée permettra d'examiner selon les cas une

prise en charge financière complète ou partielle à laquelle les personnes à aider ont droit en fonction du niveau d'handicap et de ressources.

Le profil du bénéficiaire entre en ligne de compte et nécessite une évaluation très précise. Par exemple, une personne âgée n'aura pas droit aux mêmes aides financières selon son âge, son état de santé, son niveau de dépendance, ses revenus, etc.

L'Association ADEF 27 reste à votre entière disposition pour évaluer vos besoins ou celui de vos proches, les services envisageables pour y répondre et les financements possibles.

L'ADEF intervient sur tout le canton de Saint-André. Renseignements au 02 32 28 53 33 ou au CCAS de la Mairie.



PUB



L'association ADMR de Saint-André de l'Eure intervient auprès de tous les publics : célibataires, familles, jeunes retraités, personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades. Son offre de services est large. Améliorer la qualité de vie ou aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie. L'ADMR est là dans toutes les situations de la vie quotidienne.



Faciliter la vie quotidienne

Que ce soit pour les personnes en perte d'autonomie, pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, ou simplement gagner en temps libre, l'ADMR propose :

- Des services de repassage et de ménage
- La garde d'enfants à domicile
- La téléassistance FILIEN
- La garde à domicile de jour et de nuit
- Aide à la personne
- Courses

Autant de services qui permettent de continuer à bien vivre chez soi.



Soutien Accompagnement Aide

Le Secours Catholique vient en aide aux personnes dans le besoin. M. Deledalle, bénévole depuis 8 ans, vous accueille au presbytère, 12 rue de la Libération à Saint-André, tous les lundis de 9h30 à 11h30, sauf les vacances et

ASSOCIATIONS

Aider ceux qui ont des problèmes de santé

L'ADMR a le souci de promouvoir une approche globale de la santé des personnes grâce à une coordination entre les services de soins et les services d'aide à domicile. Ainsi pour les personnes âgées ou handicapées, l'ADMR propose, en étroite collaboration avec l'entourage, des services de soins infirmiers qui favorisent le maintien ou le retour à domicile dans de bonnes conditions.

Lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion

Pour préserver l'équilibre familial et participer à la lutte contre l'exclusion, l'ADMR apporte une aide spécialisée aux familles et aux personnes en difficulté (situations sociales précaires résultant de la maladie, du chômage, de faibles revenus). Au domicile des familles, les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) réalisent un véritable travail social.

L'ADMR recrute

Pour assurer ses missions, l'ADMR de l'Eure recherche en permanence des bénévoles pour ses associations locales. Pour rejoindre l'ADMR de l'Eure, il vous suffit de contacter la Fédération ADMR.

Siège social : ZAC du Bois des Communes

Rue du Luxembourg – BP 1706

27017 EVREUX Cedex

Tél. : 02.32.39.80.80

Fax : 02.32.39.80.79

jours fériés. Un coup de pouce, un soutien, une aide alimentaire, un accompagnement sont les actions mises en place par l'association. Le Secours Catholique, c'est aussi le L.E.G.S. (Lecture, Ecriture, Gestion, Solidarité) créé par M. et Mme Goujard. L'apprentissage de l'écriture et de la lecture se fait en 7 étapes : une méthode globale d'apprentissage et une méthode syllabique permet aux personnes analphabètes et illettrées d'apprendre les bases de l'alphabétisation. Un apprentissage qui se fait au rythme de chacun, avec tous les vendredis, un atelier de travaux manuels. L'accueil se fait au 6 rue de Dreux (dans le parc du Château Drouet) tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

PUB



Fresnais Stores & Fermetures

Cédrick Fresnais

Tél. 06 74 59 14 32 - Fax 02 32 33 10 76

Courriel : fresnais.cedrick@aliceadsl.fr

Tous stores, porte de garage, portail, automatisme, fenêtre, porte d'entrée, dépannage, volet roulant, volet battant.



Willy Antenne

35, rue d'Ivry - Tél. 06 26 56 33 31

Courriel : willyantenne27@orange.fr

Installation et dépannage antenne et dépannage électrique, installation TV-Hifi, exonéré de TVA. Devis gratuit.

Cameron Carrosserie

Rue de la Mare Chanceuse

Zac de la Croix Prunelle

Tél. 02 32 33 50 35

Courriel : cameron.carrosserie@orange.fr

Carrosserie, peinture tout support,

pare-brise, pneumatique, entretien toute marque, préparation VN-V0 pour

concessionnaires, rénovation automobile pour particulier.

Prêt de véhicule gratuit.



Psychologue Clinicienne

Elodie Rivier, diplômée de l'Université Paris V

17, avenue Victor Hugo

Tél. 06 29 87 36 87 - Site : www.psy27.fr

Enfants, Adolescents, Adultes.

Mercredi et Samedi.

Dès le 1^{er} septembre, sur rendez-vous.



Coiffure Lecorney

35, rue du Chanoine Boulogne

Tél. 02 32 33 45 65

Site : www.lecorney-coiffure.fr

Coiffeur-Visagiste féminin-masculin. Sans rendez-vous.



Auto'Nome

Rue Jules Cayaux - Tél. 02 32 58 03 59 - Courriel :

jc.guillemant@orange.fr

Garage en libre service

Tamil Nails Beauté

Anne Pierre

9, rue des Capucines

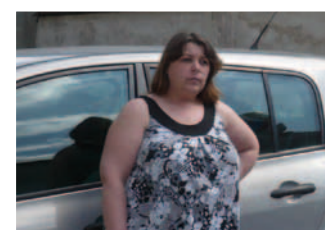
Tél. 02 32 38 59 73 - 06 17 61 85 20

Courriel : tamilnailsbeaute@gmail.com

Site : maindereve78.skyrock.com

Pose d'ongles en gel, beauté des mains et des

pieds, manicure, tatouage au henné naturel. Diplômée prothésiste ongulière.

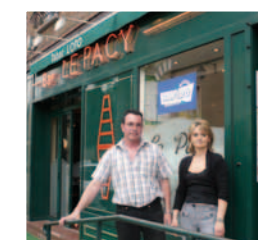


Service à la personne

Christelle Le Roux

Tél. 06 58 23 08 69

Ménage, repassage, livraisons de courses, médicaments, journaux, pain, etc.



Bar Le Pacy

Changement de propriétaires

M. et Mme Desmoulins

Tél. 02 32 37 31 20

Du lundi au vendredi de 6h à 20h

Le samedi de 7h à 20h.

PUB

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie - Place Gambetta - 27220 - Tél. 02 32 32 87 00 - Fax 02 32 37 46 83
Du mardi au vendredi 9h00-18h00 - Lundi 13h30-18h00 - Samedi 9h00-12h00
Courriel : mairie@ville-st-andre-eure.fr - Site Internet : www.ville-st-andre-eure.fr

• Urgences mairie (Week-ends et jours fériés)	06 80 61 74 27
• Restauration scolaire	02 32 32 87 02
• CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) 9h00-12h30	02 32 32 87 01
• Urbanisme	02 32 32 87 08
• Vie associative	02 32 32 87 07
• Location de salles	02 32 32 87 06
• Foyer Vicomte Belœil	02 32 60 06 61
• Salle du Clos Mulot	02 32 32 40 90
• Médiathèque	02 32 37 81 78

PERMANENCES EN MAIRIE

• C.P.A.M. (Sécurité Sociale)	le mardi de 13h30 à 15h30
• C.A.F. (Caisse d'Allocation Familiale)	le mercredi de 14h00 à 16h30
• Logement Familial	le mercredi matin 1 fois/mois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

8, rue des Épinoches - BP 3 - 27220 Saint-André de l'Eure
Tél. 02 32 32 95 00 - Fax 02 32 32 95 01
Courriel : contact@cc-laportenormande.com
Site Internet : www.cc-laportenormande.com

• Service Assainissement	02 32 32 95 00
• Périscolaire et Centre de loisirs «La Clé des Chants»	02 32 37 24 17
• PIC (Point Information Communautaire) avenue V. Hugo	02 32 38 72 40
• Multi-accueil «les 5 fossettes» (Halte-garderie et Crèche)	02 32 37 24 55
• RPAM (Relais Parents-Assistantes Maternelles)	02 32 30 48 44

HUISSIERS

56 bis, rue du Chanoine Boulogne
• SCP DE ARRIBA DEMEY
02 32 37 31 33

NOTAIRES

18, rue du Chanoine Boulogne
• M^{es} PESCHET et LEFEVRE
02 32 37 30 07

PRATIQUE

S.A.E.P. (Service d'Adduction en Eau Potable)

8, rue des Épinoches - 27220 Saint-André de l'Eure
Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 11h00 - Courriel : saep.plateau-st-andre@orange.fr
• Eau potable 02 32 32 29 96
• Urgences eau potable (Ets SAUR hors heures de service SAEP) 0 810 077 078
En cas d'absence du secrétariat et pour une fuite d'eau avant compteur, contacter la SAUR à Galluis (78) : 01 30 46 48 52 ou 06 77 05 10 95 - Fax 01 30 41 64 76

P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile)

5, rue Dubois - 27220 Saint-André de l'Eure - Tél. 02 32 37 31 14
Assistance maternelle - Pesée libre de nourrissons : Mardi 9h30 - 11h00
• Consultation de nourrissons (gratuite) **SUR RENDEZ-VOUS :**
1^{er} - 2^e - 4^e jeudi du mois de 9h00 à 12h00

ASSISTANTES SOCIALES

Service Social Départemental - 5, rue Dubois
27220 Saint-André de l'Eure - Tél. 02 32 37 31 14
• Mme Annie AMENDOLA : Mardi et mercredi matin *sur rendez-vous*
• Mme Sandrine FRISCIA : Mardi après-midi et jeudi matin *sur rendez-vous*

AUTRES SERVICES *Dans la commune*

• Collège des 7 Épis	02 32 37 31 30
• Centre Médical de Rééducation (L'ADAPT)	02 32 32 89 00
• La Poste	02 32 32 56 40
• Trésor Public (du lundi au vendredi 9h/12h-13h30/16h30, fermé le mercredi après-midi)	02 32 37 30 75

Hors commune

• Préfecture de l'Eure (Évreux)	02 32 78 27 27
• Cité administrative (Évreux)	02 32 24 86 00
• Conseil Général de l'Eure (Évreux)	02 32 31 50 50
• Hôpital Général d'Évreux	02 32 33 80 00

• ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Ulrik MARIE le 12 novembre 2009
Esma DANACI le 18 novembre 2009
Elif ÇELIK le 7 décembre 2009
Katel REICHLING le 8 décembre 2009
Titouan BOMPAIS le 12 décembre 2009
Eley FRESNAIS le 13 décembre 2009
Nathan RIQUIER le 22 décembre 2009
Louna BERNARD le 1er janvier 2010
Louis LUCAS MORERE le 2 janvier 2010
Maxime BERNARD le 15 janvier 2010
Lylou FOVIAUX le 22 janvier 2010
Cyprien FONCK le 23 janvier 2010
Nathan PASCO le 1^{er} février 2010
Adam LEBER le 7 février /2010
Elisa MICHELET le 11 février 2010
Yuna MARCELIN le 12 février 2010
Kalvin SONTAG le 21 février 2010
Elwana BRUNET le 24 février 2010
Louisa MARGUIER le 26 février 2010
Timéo PLOUVIER le 4 mars 2010
Joannie TILLY le 8 mars 2010
Mathis PIOGE le 29 mars 2010
Nathan BRUNE le 18 avril 2010

Nolhan RAGOT le 20 avril 2010
Camille COMMUNIER le 4 mai 2010
Titouan VRIGNON le 13 mai 2010
Mattéo DADA le 17 mai 2010
Miya GESLAN le 19 mai 2010
Melda URAN le 19 mai 2010
Anaël DANGAIN le 21 mai 2010
Sacha RAVOISIER le 25 mai 2010

MARIAGES

Miloud MOHAMED & Nicole GAUTHIER
le 4 décembre 2009

Arnaud CARON & Morgane BUTTIN le 22 mai 2010

Yves DESURVIRE & Christelle PELTIER
le 29 mai 2010

DÉCÈS

Eveline BAUDELLOT veuve GUICHEUX
le 22 juillet 2009
Mohamed MAMERI le 27 novembre 2009
Daniel LE FUR le 1^{er} décembre 2009
Khalid ANTAR le 3 décembre 2009
Françoise CHATELAIN le 6 décembre 2009
Claude BONIN le 12 décembre 2009
Maurice HÉRON le 19 décembre 2009
Michel LECOQ le 20 décembre 2009

Simone DOUARD épouse TANGUY
le 22 décembre 2009
Odette GIBLAIN veuve LEMAIRE
le 25 décembre 2009
Jeannine ESCANDE veuve DENIS
le 31 décembre 2009
Elisabeth SUISSE DE SAINTE CLAIRE
le 10 janvier 2010
Reine PICARD veuve PICARD le 26 janvier 2010
Simonne HILAIRE veuve AMRANE
le 26 janvier 2010
Lucien LEROY le 9 février 2010
Jean MAILLARD le 12 février 2010
Claude RIFFLARD le 15 février 2010
Marcelle FABRE veuve ORCIÈRE le 2 mars 2010
Michel DELAFOSSE le 3 mars 2010
Christian DADA le 10 mars 2010
Maurice LEPRINCE le 24 mars 2010
Mauricette MICHEL le 24 mars 2010
Lucienne épouse VINCENT le 21 avril 2010
Simone TILLY veuve CHARLET le 26 avril 2010
André BOULAY le 11 mai 2010
Georges FRANINC le 28 mai 2010
Daniel PERCHE le 1^{er} juin 2010
Marianne VENTURINI le 7 juin 2010
Désiré BOUCHARD le 9 juin 2010

PRATIQUE

• GARDES DES PHARMACIENS

Les gardes du week-end débutent le samedi à 19h00 et se terminent le lundi matin à 9h00.

Le pharmacien de garde est indiqué tous les soirs sur les vitrines des pharmacies, sous réserve de permutation.

Retrouvez les coordonnées des pharmacies dans la rubrique «Adresses et Numéros Santé» ci-dessous.

JUILLET	AOÛT
Le 4 : Daldoss	Le 1 ^{er} : Canton
Le 11 : Hans	Le 8 : Bonnet
Le 14 : Canton	Le 15 : Hans
Le 17 : Signol	Le 22 : Bonnet
Le 25 : Tomasi	Le 29 : Tomasi
SEPTEMBRE	OCTOBRE
Le 5 : Signol	Le 3 : Bonnet
Le 12 : Hans	Le 10 : Colson
Le 19 : Daldoss	Le 17 : Leportier
Le 26 : Delaporte	Le 24 : Canton
	Le 31 : Hans
NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Le 1 ^{er} : Hans	Le 5 : Signol
Le 7 : Signol	Le 12 : Hans
Le 11 : Colson	Le 19 : Colson
Le 14 : Tomasi	Les 25 et 26 : Bonnet
Le 21 : Delaporte	
Le 28 : Daldoss	

• ADRESSES ET NUMÉROS SANTÉ

MÉDECINS	CABINET DE SOINS INFIRMIERS
DUPUIS Odile - 22, rue du Maréchal Joffre - 02 32 37 54 06 DUPUIS Claude - 22, rue du Maréchal Joffre - 02 32 37 54 06 SOUCHET Nathalie - 22, rue du Maréchal Joffre - 02 32 37 54 06 LE BAIL Francis - 12, rue Dubois - 02 32 37 50 02 YON Frédéric - 2, rue de Mousseaux - 02 32 64 34 54	10 bis, rue du Chanoine Boulogne - 02 32 37 50 12 Soins au cabinet : Permanences tous les jours de 8h00 à 8h30, de 11h30 à 12h15, de 19h00 à 19h30 Permanences dimanches et fêtes de 12h00 à 12h30
PHARMACIENS À SAINT-ANDRÉ ET ENVIRONS	DIÉTÉTICIENNE
M. HANS Pharmacie du Marché - 31, rue du Chanoine Boulogne - Saint-André - 02 32 37 32 27 Mme HANS Pharmacie du Plateau - 6, place Gambetta - Saint-André - 02 32 37 31 61 SIGNOL - 6, rue de Saint-André - La Couture-Boussey - 02 32 36 76 56 BONNET ARTAULT - 11, rue des Francs Bourgeois - Bu - 02 37 82 10 30 CANTON Pharmacie des 3 routes - 11, route de Dreux - Marcilly sur Eure - 02 37 48 46 38 COLSON - Centre commercial route d'Oulins - Anet - 02 37 41 46 10 DALDOSS - 6, rue Diane de Poitiers - Anet - 02 37 41 90 10 LEPORTIER - 14, rue Isambard - Ezy sur Eure - 02 37 62 23 90 TOMASI - place du Centre Commercial - Bueil - 02 32 36 50 87	ROBERT Marie-Christine - 20 bis, rue du Maréchal Joffre 02 32 58 66 10 ou 06 79 75 86 85
DENTISTES	KINÉSITHÉRAPEUTES
MIRAN Caroline - 2, rue du Maréchal Joffre - 02 32 31 18 53 STUYVAERT Philippe - 2, rue du Maréchal Joffre - 02 32 37 30 41 MONTES Denis - 24, rue du Général Morin - 02 32 37 54 76 QUEMENER Sylvie - 24, rue du Général Morin - 02 32 37 54 76	HAUDEGOND Pascal - 12, place Gambetta - 02 32 32 02 73 LOOSE Bernard - 58, rue du Chanoine Boulogne - 02 32 37 39 96 DA ROCHA Albano - 61, rue du Chanoine Boulogne - 06 43 54 17 74
AMBULANCES	MAISON DE RETRAITE
CŒURET Ambulances - 2, place Paul Doumer - 02 32 37 50 65	LE BOIS LA ROSE - Rue des Épinoches - 02 32 37 42 10
	OSTHÉOPATHES
	PUECH Camille & GUILLOT Étienne - 2, rue de Mousseaux - 02 32 38 77 16
	PODOLOGUES
	EFFRAY Clémence & LOUVEL Juliette - 4, rue du Chanoine Boulogne - 02 32 37 35 02
	PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
	RIVIER Elodie - 17, avenue Victor Hugo - 06 29 87 36 87 (Dès le 1 ^{er} septembre 2010)
	VÉTÉRINAIRE
	PLANTIER Laurent - 28, rue du Chanoine Boulogne - 02 32 37 38 68

• NUMÉROS D’URGENCE

(depuis un téléphone fixe ou portable)

• SAMU	15 ou 112
• POLICE, GENDARMERIE	17 ou 112
• POMPIERS	18 ou 112
• CENTRE ANTI-POISON	0 825 812 822
• MÉDECIN DE GARDE	02 32 33 32 32
(Week-end et jours fériés. En cas d’urgence, faire le 15).	
• URGENCES ASSAINISSEMENT	0 811 900 800
(Véolia Eau les dimanches et jours fériés)	
• URGENCES DENTAIRES	02 32 31 60 41
(Dimanches et jours fériés)	
• URGENCES EAU POTABLE	0 810 077 078
(Ets SAUR hors heures de service SAEP)	
• URGENCES EDF	0 810 333 027
• URGENCES GDF	0 810 433 027
• URGENCES MAIRIE	06 80 61 74 27
(Week-ends et jours fériés)	

• HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi	10h00-12h00	14h00-17h30
Mardi	Fermé	14h00-17h30
Mercredi	10h00-12h00	14h00-17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h00
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h00
Dimanche	Fermé	Fermé

La collecte des encombrants aura lieu le 14 octobre 2010.

PUB